



Département de l'économie et de la formation
Service juridique des affaires économiques
Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Rechtsdienst für Wirtschaftsangelegenheiten

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Statistique marchés publics 2021

Canton du Valais

Auteur:

Département de l'économie et de la formation
Service juridique des affaires économiques

Mars 2022

Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Résultats.....	4
2.1	Valeur totale et nombre de marchés répartis par type de procédure.....	6
2.1.1	Domaine du marché intérieur	6
2.1.2	Domaine des accords internationaux.....	8
2.2	Valeur totale et nombre de marchés répartis selon le type de marché	10
2.2.1	Domaine du marché intérieur	10
2.2.2	Domaine des accords internationaux.....	12
2.3	Valeur totale et nombre de marchés répartis selon la provenance des adjudicataires....	14
2.3.1	Domaine du marché intérieur	14
2.3.2	Domaine des accords internationaux.....	22

1 Introduction

Le Grand Conseil a accepté le 13 novembre 2014 le postulat 4.0082, intitulé „Marchés publics: une révision maintenant“. Ce postulat demande notamment la tenue d’une statistique sur les marchés publics.

Suite à ce postulat, le Conseil d’Etat a adopté, en séance du 9 décembre 2015, une directive interne allant dans ce sens (directive relative à la tenue de la statistique cantonale sur les marchés publics).

Sur la base de cette directive, tous les marchés du Canton passés selon la procédure ouverte, sélective, sur invitation et de gré à gré exceptionnel doivent être saisis à partir du 1^{er} janvier 2016 dans un programme statistique élaboré à cette fin.

Le service administratif et juridique du département de l’économie, de l’énergie et du territoire (nouvellement depuis le 1^{er} mai 2017: le service juridique des affaires économiques du département de l’économie et de la formation) a été chargé de la tenue et de la publication de cette statistique cantonale.

2 Résultats

Les données statistiques, saisies pour l'année 2021 dans le programme statistique sur les marchés publics par les offices et services de l'administration cantonale, sont présentées ci-après.

Ont saisi des marchés: l'Administration cantonale des finances
la Chancellerie
la Police cantonale
le Service administratif et juridique du DMTE
le Service cantonal de l'informatique
le Service cantonal des contributions
le Service de l'agriculture
le Service de l'application des peines et mesures
le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation
le Service de l'environnement
le Service de la consommation et des affaires vétérinaires
le Service de la construction des routes nationales
le Service de la culture
le Service de la formation professionnelle
le Service de la géoinformation
le Service de la mobilité
le Service de la population et des migrations
le Service de la protection contre les crues du Rhône (depuis 01.01.2022 Service des dangers naturels)
le Service de la santé publique
le Service de la sécurité civile et militaire
le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (depuis 01.01.2022 Service des forêts, de la nature et du paysage)
le Service immobilier et patrimoine
le Service Unité Territoriale III

Ont attesté n'avoir adjugé aucun marché au cours de la période considérée:

l'Office cantonal de l'égalité et de la famille
l'Office cantonal du sport
le Service administratif et des affaires juridiques de la formation
le Service de l'action sociale
le Service de l'administration numérique
le Service de l'énergie et des forces hydrauliques
le Service de l'industrie, du commerce et du travail
le Service de la chasse, de la pêche et de la faune
le Service de la circulation routière et de la navigation
le Service de protection des travailleurs et des relations du travail
le Service des affaires intérieures et communales
le Service des hautes écoles

le Service des poursuites et faillites
le Service des ressources humaines
le Service du développement territorial
le Service du registre foncier
le Service juridique de la sécurité et de la justice
le Service juridique des affaires économiques

N'ont ni saisi des marchés, ni attesté n'avoir adjudgé aucun marché:

le Service cantonal de la jeunesse
le Service de l'enseignement

Au total, 721 adjudications en force ont été saisies, dont 374 relèvent du domaine du marché intérieur et 347 du domaine des accords internationaux.

L'on parle d'accords internationaux lorsque des valeurs seuils données sont atteintes, fixées en fonction des différents types de marchés. Les valeurs seuils en vigueur en 2021 pour les cantons sont les suivantes:

Types de marchés	Valeur du marché en CHF
Construction (valeur totale)	8'700'000
Fournitures	350'000
Services	350'000

Tous les marchés du Canton du Valais, adjudgés selon la procédure de gré à gré, ne font pas partie de la présente statistique.

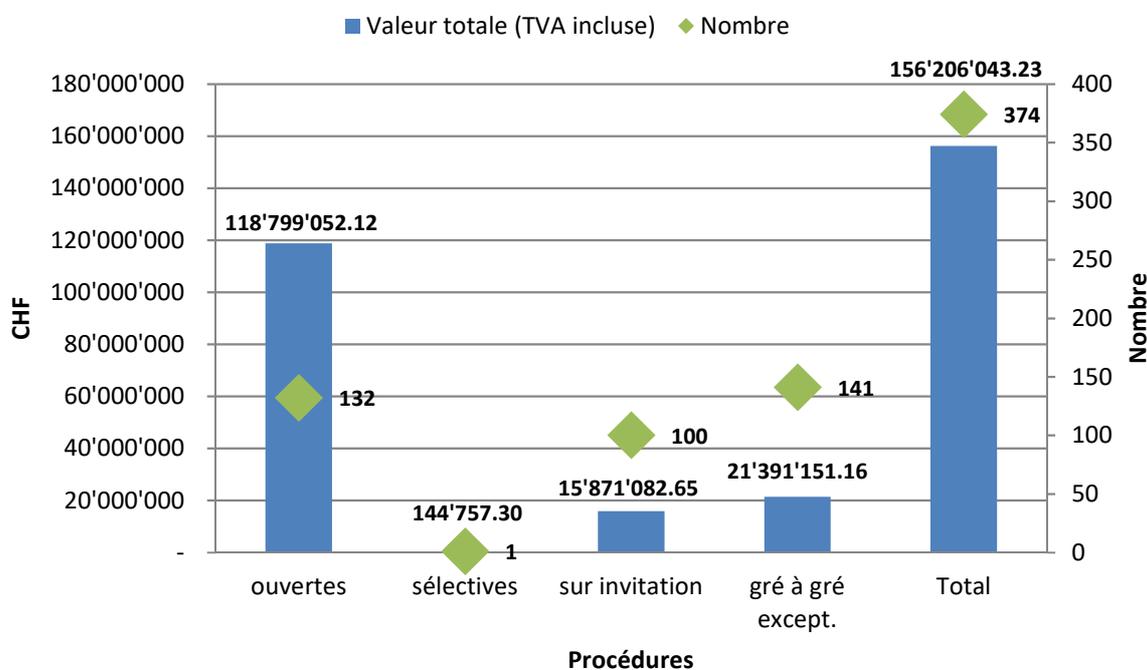
2.1 Valeur totale et nombre de marchés répartis par type de procédure

Cette rubrique présente le nombre de marchés adjugés en 2021 selon la procédure ouverte ou sélective, sur invitation ou de gré à gré exceptionnel dans le domaine du marché intérieur, le nombre de marchés adjugés durant la même période selon la procédure ouverte, sélective ou de gré à gré exceptionnel dans le domaine des accords internationaux, ainsi que leurs valeurs totales respectives.

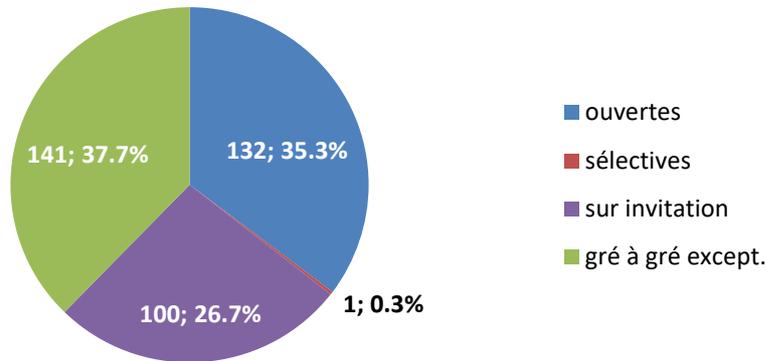
2.1.1 Domaine du marché intérieur

Types de procédures	Nombre	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Procédures ouvertes	132	118'799'052.12
Procédures sélectives	1	144'757.30
Procédures sur invitation	100	15'871'082.65
Procédures de gré à gré exceptionnel	141	21'391'151.16
Total	374	156'206'043.23

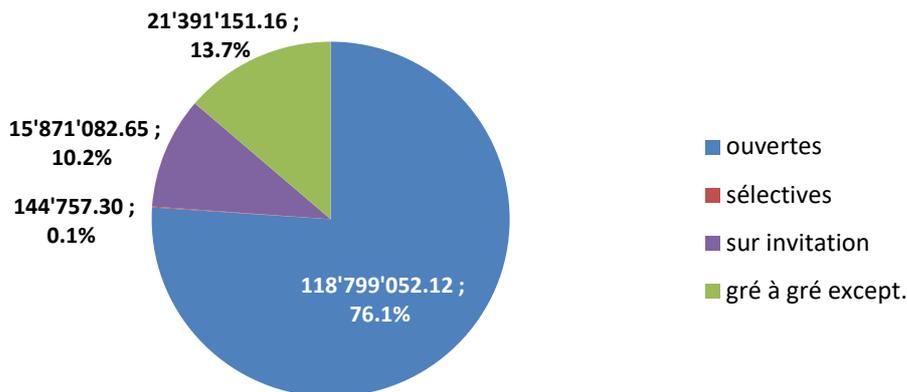
Graphique 1: domaine marché intérieur - répartition selon le type de procédure



Graphique 2: domaine du marché intérieur - nombre de procédures



Graphique 3: domaine du marché intérieur - valeurs totales des procédures (TVA incluse)

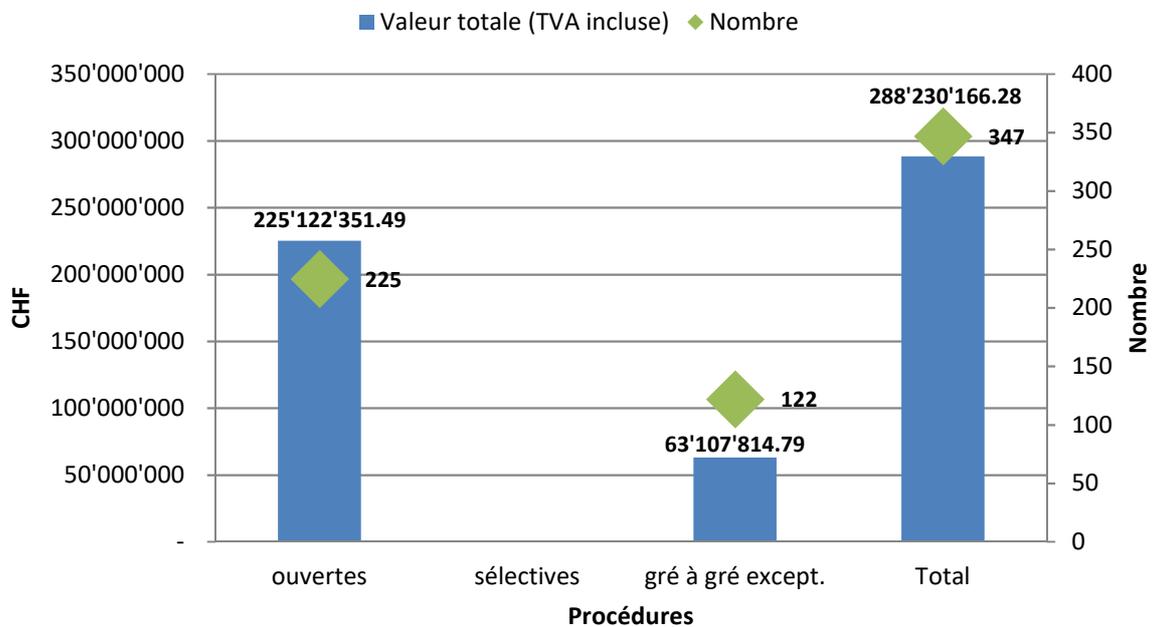


Dans le domaine du marché intérieur, en tout 374 marchés, d'une valeur totale de CHF 156'206'043.23, ont été adjugés en 2021. De ces 374 marchés, 132 ont été passés selon la procédure ouverte, un selon la procédure sélective, 100 selon la procédure sur invitation et 141 selon la procédure de gré à gré exceptionnel. Si l'on examine les valeurs totales respectives, CHF 118'799'052.12 concernent la procédure ouverte, CHF 144'757.30 la procédure sélective, CHF 15'871'082.65 la procédure sur invitation et CHF 21'391'151.16 la procédure de gré à gré exceptionnel.

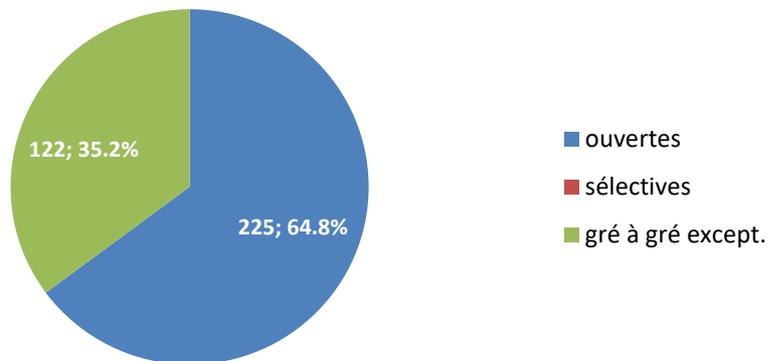
2.1.2 Domaine des accords internationaux

Types de procédures	Nombre	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Procédures ouvertes	225	225'122'351.49
Procédures sélectives	-	-
Procédures de gré à gré ex-ceptionnel	122	63'107'814.79
Total	347	288'230'166.28

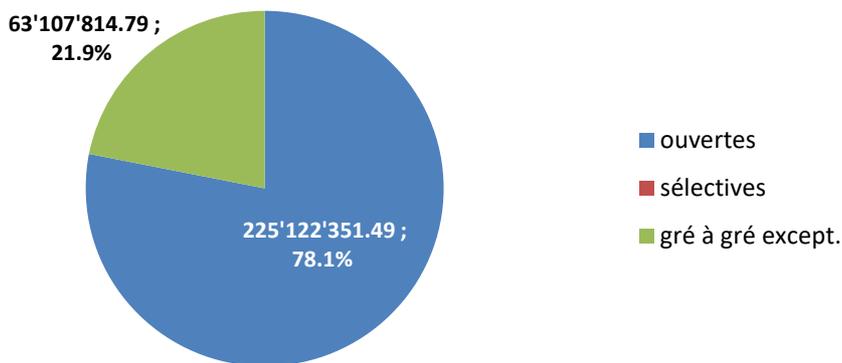
Graphique 4: domaine des accords internationaux - répartition selon le type de procédure



**Graphique 5: domaine des accords internationaux -
nombre de procédures**



**Graphique 6: domaine des accords internationaux -
valeurs totales des procédures (TVA incluse)**



Dans le domaine des accords internationaux, en tout 347 marchés représentant un volume total de CHF 288'230'166.28 ont été passés en 2021. L'on compte 225 procédures ouvertes et 122 procédures de gré à gré exceptionnel. Le volume des marchés des procédures ouvertes est de CHF 225'122'351.49 et celui des procédures de gré à gré exceptionnel est de CHF 63'107'814.79.

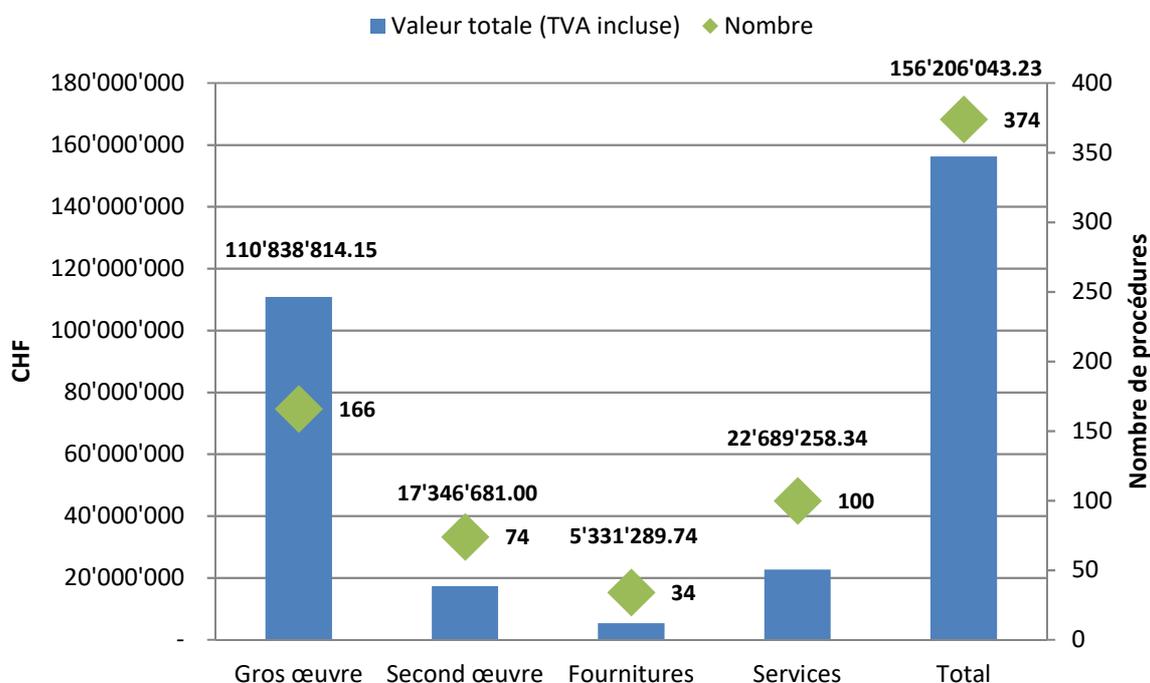
2.2 Valeur totale et nombre de marchés répartis selon le type de marché

Sous ce point sont présentées, aussi bien pour le domaine du marché intérieur que pour celui des accords internationaux, les adjudications classées en fonction du type de marché. Les valeurs totales correspondantes sont également indiquées.

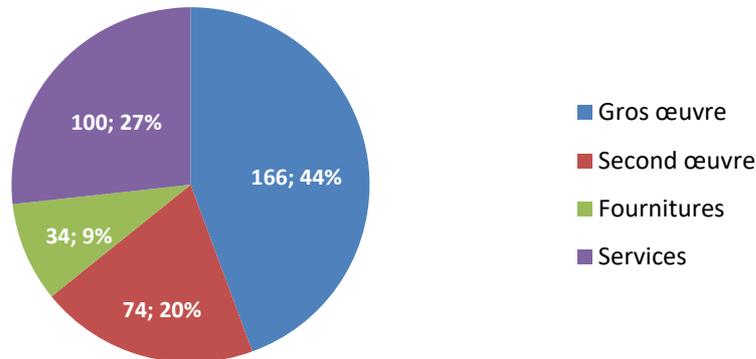
2.2.1 Domaine du marché intérieur

Types de marchés	Nombre de procédures	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Gros oeuvre	166	110'838'814.15
Second oeuvre	74	17'346'681.00
Fournitures	34	5'331'289.74
Services	100	22'689'258.34
Total	374	156'206'043.23

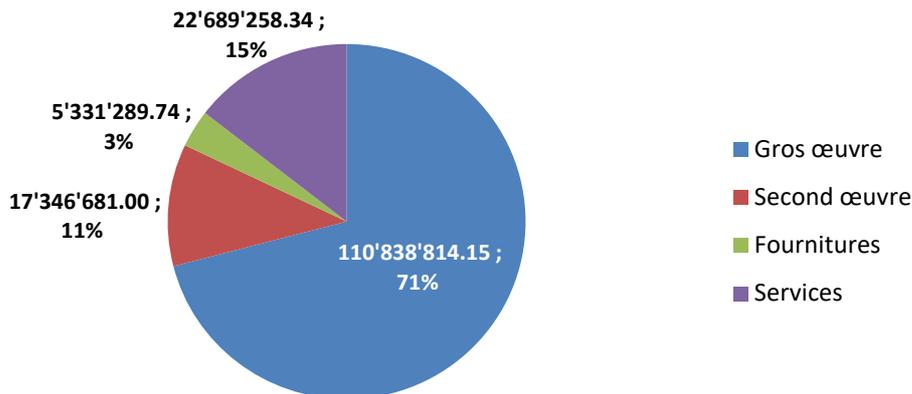
Graphique 7: domaine du marché intérieur - répartition selon le type de marché



Graphique 8: domaine du marché intérieur - nombre de procédures



Graphique 9: domaine du marché intérieur - valeurs totales des procédures (TVA incluse)

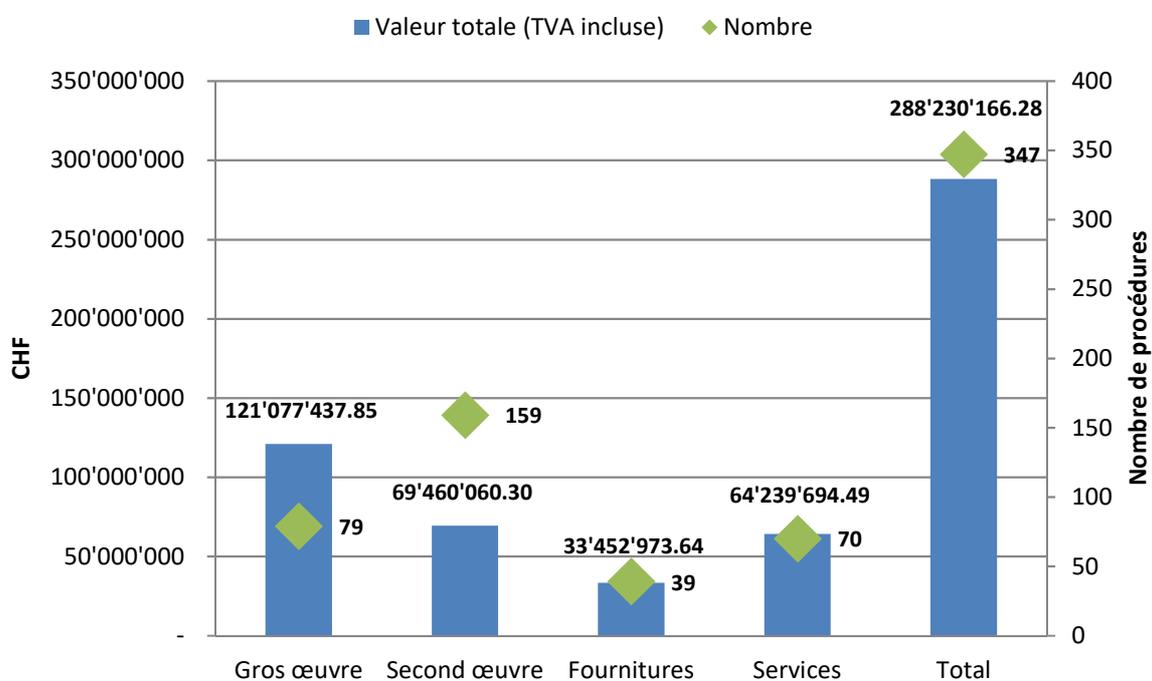


Des 374 marchés dans le domaine du marché intérieur, 166 correspondent à des marchés de construction du gros oeuvre, 74 à des marchés de construction du second oeuvre ainsi que 34 à des marchés de fournitures et 100 à des marchés de services. Le volume total des marchés de CHF 156'206'043.23 se répartit comme suit: gros œuvre CHF 110'838'814.15, second œuvre CHF 17'346'681.00, fournitures CHF 5'331'289.74 et services CHF 22'689'258.34.

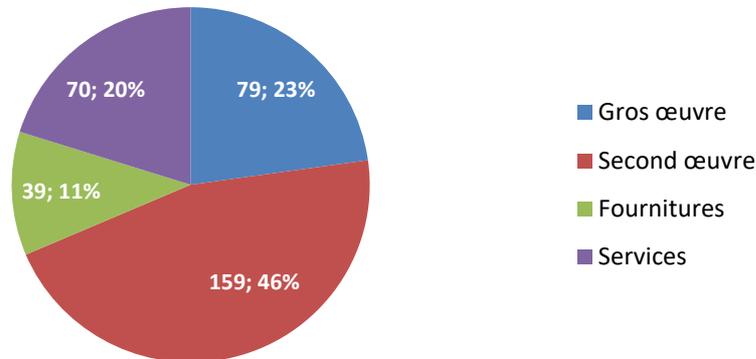
2.2.2 Domaine des accords internationaux

Types de marchés	Nombre de procédures	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Gros oeuvre	79	121'077'437.85
Second oeuvre	159	69'460'060.30
Fournitures	39	33'452'973.64
Services	70	64'239'694.49
Total	347	288'230'166.28

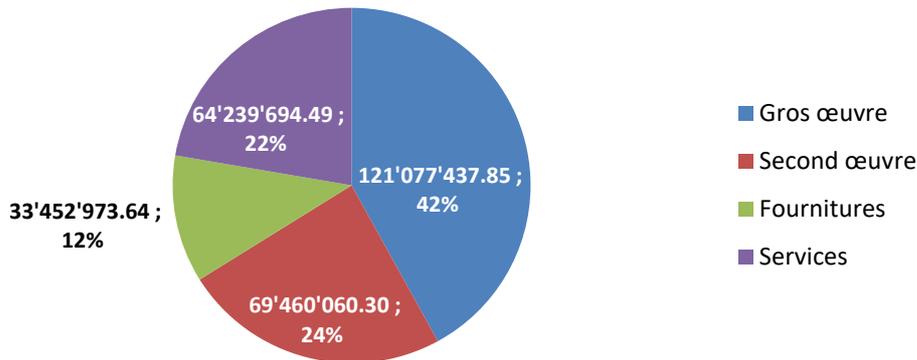
Graphique 10: domaine des accords internationaux - répartition selon le type de marché



Graphique 11: domaine des accords internationaux - nombre de procédures



Graphique 12: domaine des accords internationaux - valeurs totales des procédures (TVA incluse)



Pour les 347 adjudications dans le domaine des accords internationaux, 79 sont des marchés de construction du gros œuvre, 159 des marchés de construction du second œuvre, 39 des marchés de fournitures et 70 des marchés de services. En ce qui concerne la valeur totale de CHF 288'230'166.28, le gros œuvre avec un total de CHF 121'077'437.85 et le second œuvre avec un total de CHF 69'460'060.30 représentent à eux deux environ deux tiers du volume total des marchés. CHF 33'452'973.64 concernent les fournitures et CHF 64'239'694.49 les services.

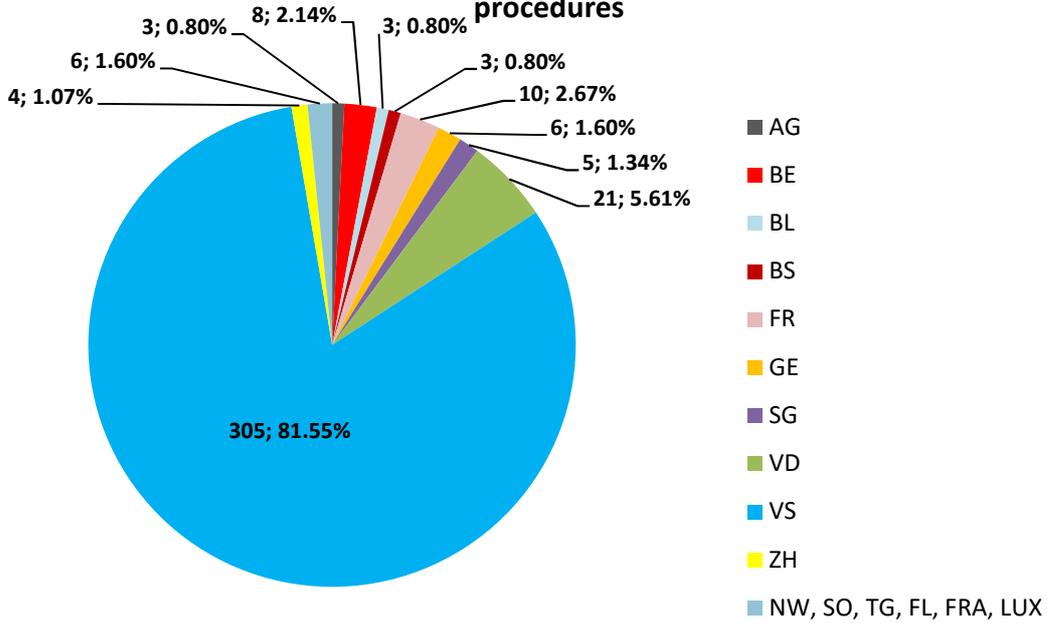
2.3 Valeur totale et nombre de marchés répartis selon la provenance des adjudicataires

Les tableaux présentés ci-après fournissent pour les deux domaines (domaine du marché intérieur et des accords internationaux) une vue d'ensemble de la provenance des adjudicataires (canton/pays), auxquels les marchés ont été attribués.

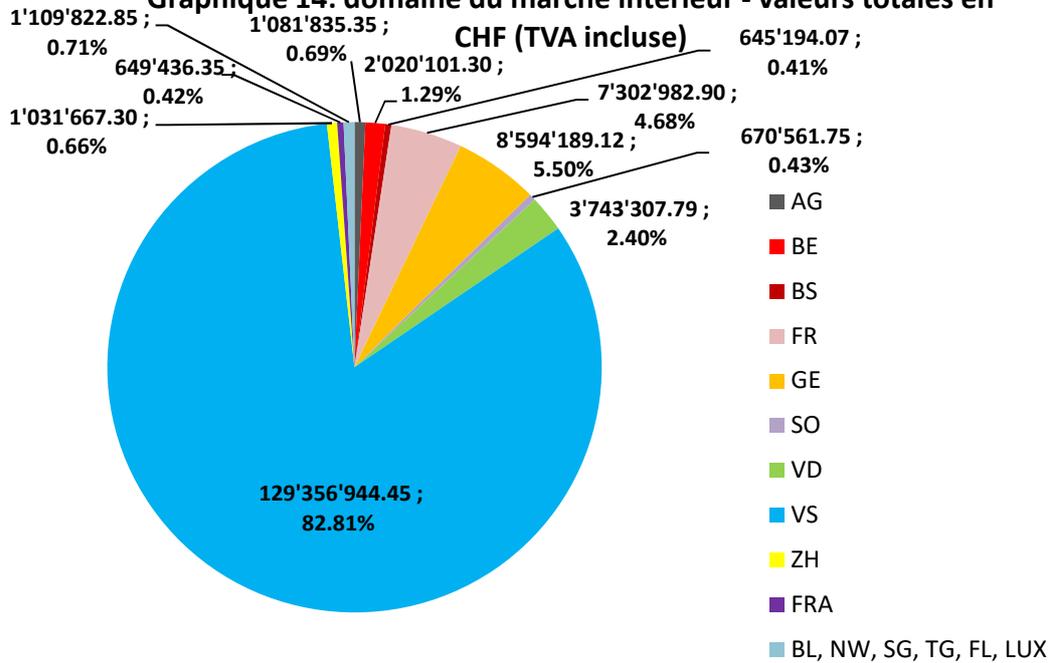
2.3.1 Domaine du marché intérieur

Cantons et étranger	Nombre total de procédures	%	Valeur totale en CHF (TVA incluse)	%
Argovie	3	0.82	1'081'835.35	0.69
Berne	8	2.14	2'020'101.30	1.29
Bâle-Campagne	3	0.80	231'467.95	0.15
Bâle-Ville	3	0.80	645'194.07	0.41
Fribourg	10	2.67	7'302'982.90	4.68
Genève	6	1.60	8'594'189.12	5.50
Nidwald	1	0.27	4'167.70	0.00
Saint-Gall	5	1.34	236'322.23	0.15
Soleure	1	0.27	670'561.75	0.43
Thurgovie	1	0.27	199'960.00	0.13
Vaud	21	5.61	3'743'307.79	2.40
Valais	305	81.55	129'356'944.45	82.81
Zurich	4	1.07	1'031'667.30	0.66
Principauté du Liechtenstein	1	0.27	245'556.00	0.16
France	1	0.27	649'436.35	0.42
Luxembourg	1	0.27	192'348.97	0.12
Total	374	100	156'206'043.23	100

Graphique 13: domaine du marché intérieur - nombre total de procédures

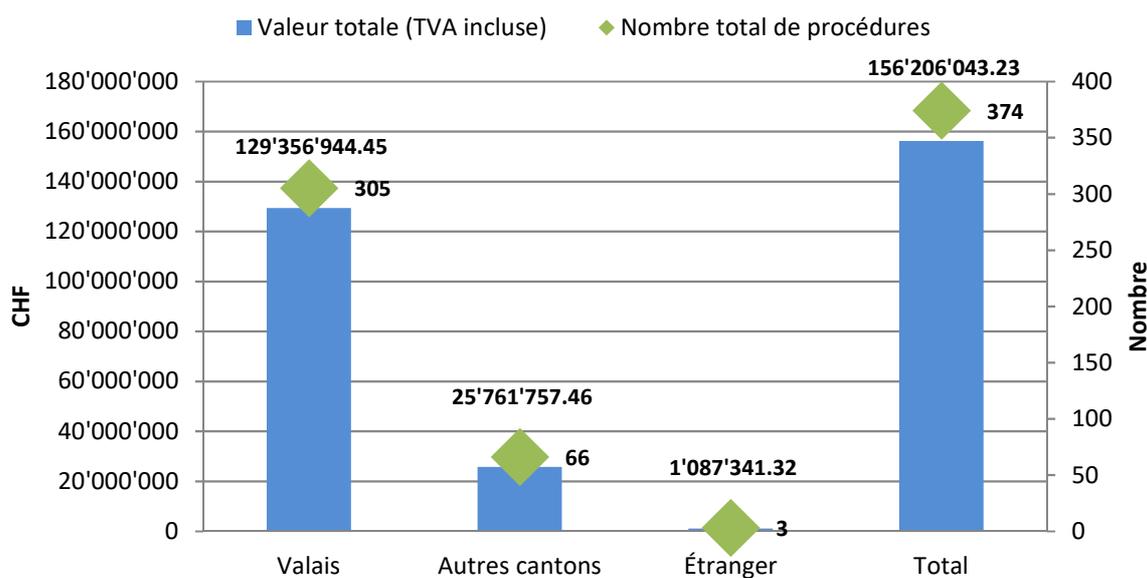


Graphique 14: domaine du marché intérieur - valeurs totales en CHF (TVA incluse)



Cantons et étranger	Nombre total de procédures	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Valais	305	129'356'944.45
Autres cantons	66	25'761'757.46
Étranger	3	1'087'341.32
Total	374	156'206'043.23

Graphique 15: domaine du marché intérieur - répartition selon la provenance des adjudicataires



Sur un total de 374 adjudications dans le domaine du marché intérieur, 305 ont été adjudgées à des entreprises valaisannes, 66 à des entreprises hors canton et trois à des entreprises étrangères. Alors que les entreprises valaisannes ont obtenu des adjudications d'une valeur totale de CHF 129'356'944.45, CHF 25'761'757.46 sont allés à des entreprises provenant d'autres cantons et CHF 1'087'341.32 à des entreprises étrangères.

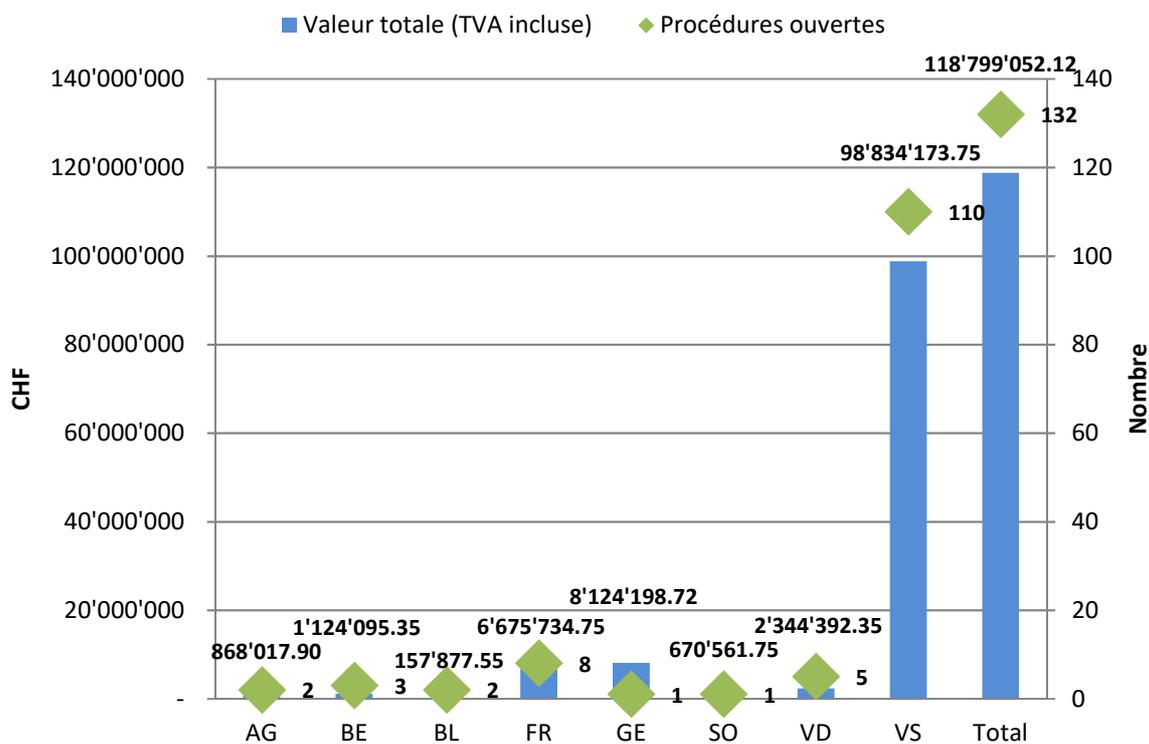
Les tableaux et les graphiques ci-après donnent une vue détaillée de la provenance des adjudicataires nationaux et étrangers en relation avec les types de procédures et de marchés.

Procédures ouvertes:

Cantons	Procédures ouvertes	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Argovie	2		1		1	868'017.90
Berne	3		3			1'124'095.35
Bâle-Campagne	2				2	157'877.55
Fribourg	8	2	5		1	6'675'734.75
Genève	1			1		8'124'198.72
Soleure	1	1				670'561.75
Vaud	5	1	4			2'344'392.35
Valais	110	70	21	10	9	98'834'173.75
Total	132	74	34	11	13	118'799'052.12

GO = gros oeuvre, SO = second oeuvre, S = services, F = fournitures

Graphique 16: domaine du marché intérieur - procédures ouvertes



Sur un total de 132 marchés adjugés selon la procédure ouverte, 22 marchés ont été adjugés à des entreprises hors canton. Il s'agit d'entreprises ayant leur siège dans les cantons d'Argovie, de Berne, de Bâle-Campagne, de Fribourg, de Genève, de Soleure et de Vaud. Sur un montant total de CHF 118'799'052.12, CHF 19'964'878.37 sont allés à des entreprises hors canton.

Procédures sélectives:

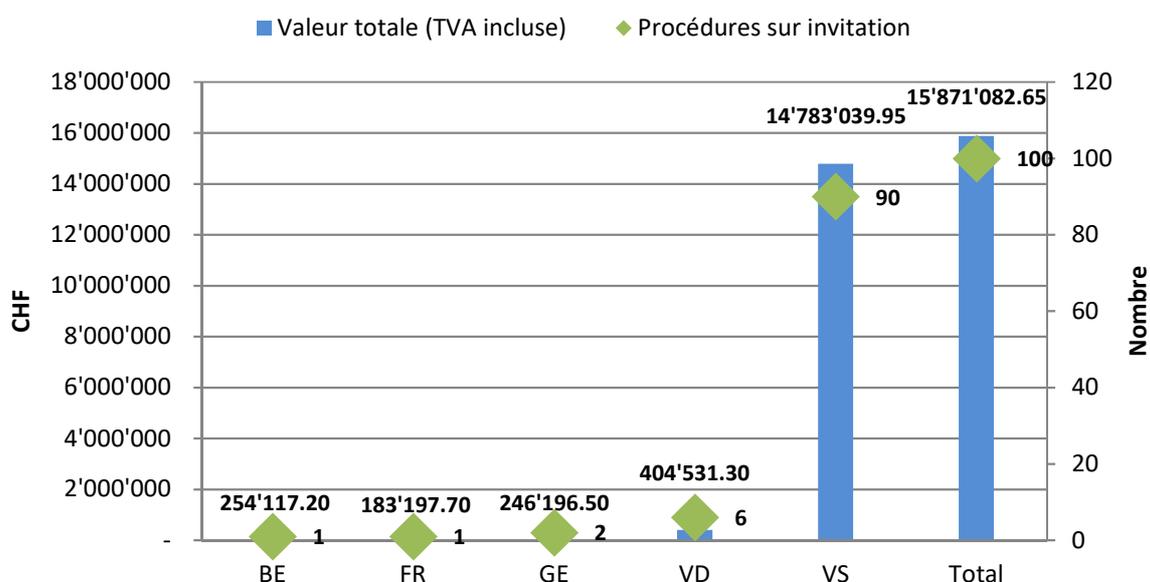
Cantons	Procédures sélectives	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Valais	1			1		144'757.30
Total	1			1		144'757.30

Sur un total de 374 marchés adjugés dans le domaine du marché intérieur, un marché a été passé en procédure sélective. Il s'agit ici d'une adjudication à une entreprise valaisanne d'un montant total de CHF 144'757.30.

Procédures sur invitation:

Cantons	Procédures sur invitation	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Berne	1	1				254'117.20
Fribourg	1			1		183'197.70
Genève	2		1	1		246'196.50
Vaud	6	1	1	4		404'531.30
Valais	90	56	16	16	2	14'783'039.95
Total	100	58	18	22	2	15'871'082.65

Graphique 17: domaine du marché intérieur - procédures sur invitation



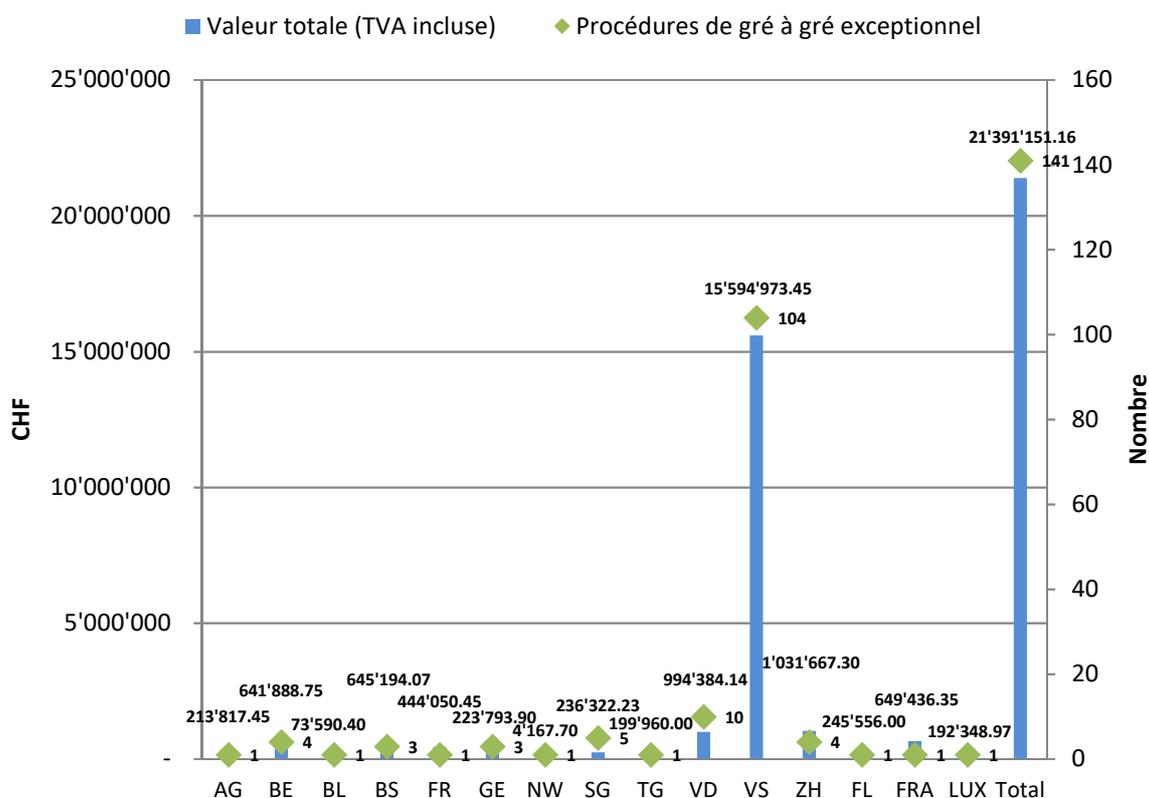
Sur un total de 100 marchés passés selon la procédure sur invitation, six marchés ont été adjugés à des entreprises vaudoises et deux à des entreprises genevoises. Une entreprise fribourgeoise et une entreprise bernoise ont reçu chacune un marché. Par conséquent, 90 marchés ont été adjugés selon la procédure sur invitation à des entreprises valaisannes. Sur un total de CHF 15'871'082.65, CHF 14'783'039.95 restent en Valais.

Procédures de gré à gré exceptionnel:

Cantons et étranger	Procédures de gré à gré exceptionnel	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Argovie	1 ^{1xf}	1 ^{1xf}				213'817.45
Berne	4 ^{4xf}	1 ^{1xf}		3 ^{3xf}		641'888.75
Bâle-Campagne	1 ^{1xc}			1 ^{1xc}		73'590.40
Bâle-Ville	3 ^{1xf,2xc}	1 ^{1xf}			2 ^{2xc}	645'194.07
Fribourg	1 ^{1xc}	1 ^{1xc}				444'050.45
Genève	3 ^{2xf,1xj}			2 ^{2xf}	1 ^{1xj}	223'793.90
Nidwald	1 ^{1xf}			1 ^{1xf}		4'167.70
Saint-Gall	5 ^{5xf}			5 ^{5xf}		236'322.23
Thurgovie	1 ^{1xf}				1 ^{1xf}	199'960.00
Vaud	10 ^{10xf}			9 ^{9xf}	1 ^{1xf}	994'384.14
Valais	104 3 ^a ,10 ^c ,1 ^d ,25 ^e ,55 ^f ,1 ^g ,9 ^j	29 1 ^a ,20 ^e ,8 ^f	22 1 ^c ,1 ^d ,3 ^e ,16 ^f ,1 ^g	40 2 ^a ,6 ^c ,2 ^e ,30 ^f	13 3 ^c ,1 ^f ,9 ^j	15'594'973.45
Zurich	4 ^{2xc,2xf}	1 ^{1xc}		3 ^{1xc,2xf}		1'031'667.30
Principauté du Liechtenstein	1 ^{1xc}			1 ^{1xc}		245'556.00
France	1 ^{1xc}			1 ^{1xc}		649'436.35
Luxembourg	1 ^{1xc}				1 ^{1xc}	192'348.97
Total	141	34	22	66	19	21'391'151.16

Explications concernant les chiffres et les lettres figurant en exposant: il s'agit ici du nombre respectif des motifs invoqués en application de l'art. 13, al. 1 LcAIMP

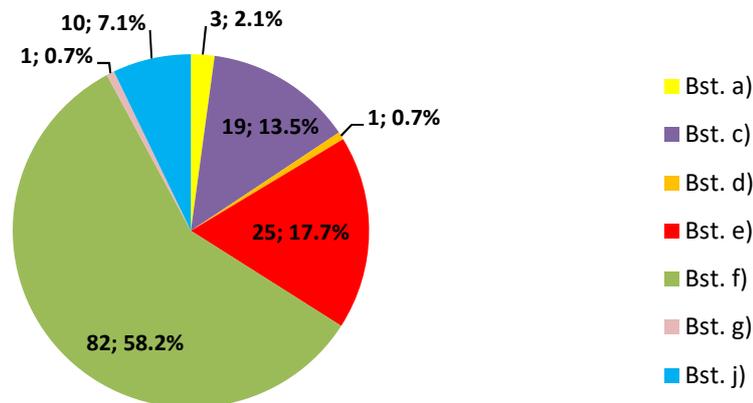
Graphique 18: domaine du marché intérieur - procédures de gré à gré exceptionnel



En ce qui concerne la procédure de gré à gré exceptionnel, sur un total de 141 adjudications, en tout 104 ont été attribuées à des entreprises valaisannes, soit les trois quarts. Alors que dix sont allées à des entreprises vaudoises, cinq à des entreprises saint-galloises, quatre à des entreprises bernoises, quatre à des entreprises zurichoises, trois à des entreprises de Bâle-Ville et trois à des entreprises de Genève, de même une entreprise du canton d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Fribourg, de Nidwald et de Thurgovie ont également obtenu chacune un marché. Une entreprise de la Principauté du Liechtenstein, de France et du Luxembourg ont aussi reçu chacune un marché. Sur un total de CHF 21'391'151.16, un montant de CHF 15'594'973.45 revient aux entreprises valaisannes, soit un peu moins des trois quarts.

En complément, le graphique ci-après permet de mettre en évidence le nombre total des motivations fondées sur l'art. 13, al. 1 de la loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 8 mai 2003 (LcAIMP):

Graphique 19: domaine du marché intérieur - aperçu du nombre des motifs selon l'art. 13 al. 1 LcAIMP



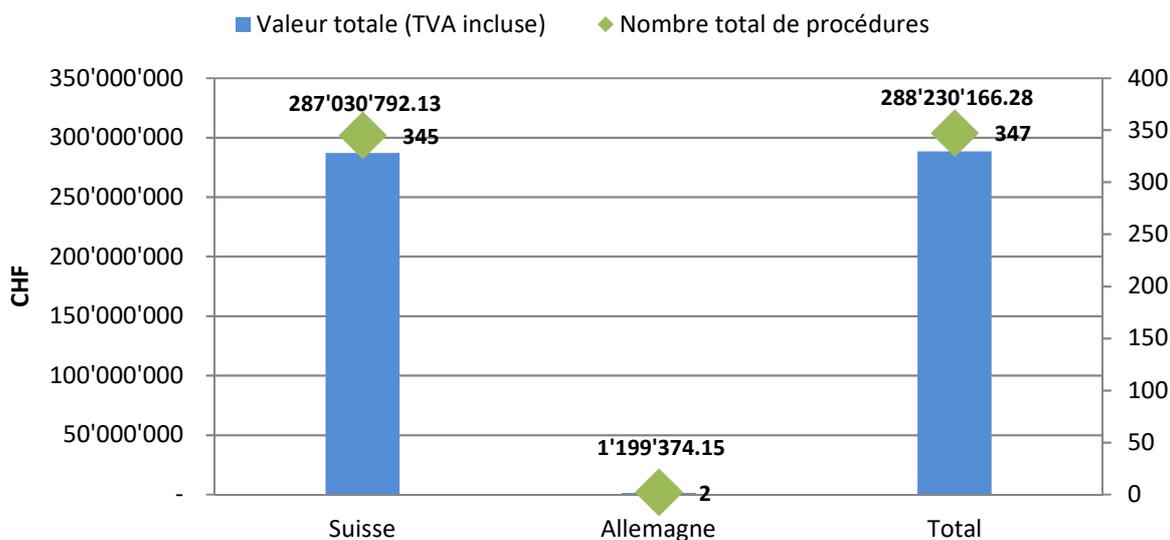
Art. 13 al. 1 LcAIMP	Lit.	Contenu de la disposition
Un marché peut être passé directement et sans appel d'offres si l'une des conditions suivantes est remplie:	a)	aucune offre n'a été présentée dans le cadre d'une procédure ouverte, sélective ou sur invitation ou aucun soumissionnaire ne remplit les critères d'aptitude;
	c)	un seul soumissionnaire entre en considération en raison des particularités techniques ou artistiques du marché ou pour des motifs relevant du droit de la propriété intellectuelle et aucune alternative convenable n'existe;
	d)	le marché est si urgent en raison d'événements imprévisibles qu'aucune procédure ouverte, sélective ou sur invitation ne peut être introduite;
	e)	des événements imprévisibles font qu'il est nécessaire, pour achever ou compléter un travail de construction adjudiqué sous le régime de la libre concurrence, que des prestations supplémentaires soient fournies et que la séparation du marché initial causerait des difficultés importantes à l'adjudicateur pour des raisons techniques ou économiques. La valeur des prestations supplémentaires ne dépassera pas la moitié de la valeur du marché initial;
	f)	des prestations pour remplacer, compléter ou accroître des prestations déjà fournies doivent être adjudgées au soumissionnaire initial car des prestations qui ne sont pas interchangeables avec le matériel ou les services existants sont garanties uniquement par ce moyen;
	g)	l'adjudicateur se procure de nouveaux biens (prototypes) ou de nouvelles prestations de service qui sont découvertes ou développées à sa demande dans le cadre d'un marché de recherche, d'essai, d'étude, d'innovation ou de nouveaux projets;
	j)	

	j)	l'adjudicateur peut acquérir les biens à un prix nettement inférieur aux prix usuels à la faveur d'une offre avantageuse limitée dans le temps, en particulier lors de liquidation.
--	----	---

2.3.2 Domaine des accords internationaux

Pays	Nombre total de procédures	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Suisse	345	287'030'792.13
Allemagne	2	1'199'374.15
Total	347	288'230'166.28

Graphique 20: domaine des accords internationaux - répartition selon la provenance des adjudicataires



Sur un total de 347 marchés adjugés dans le domaine des accords internationaux, tous les marchés à l'exception de deux ont été adjugés à des entreprises suisses. Sur un total de CHF 288'230'166.28, CHF 287'030'792.13 sont restés en Suisse. CHF 1'199'374.15 sont allés à deux entreprises en Allemagne.

Le tableau ci-après présente les marchés adjugés à l'intérieur de la Suisse dans le domaine des accords internationaux.

Suisse	Nombre total de procédures	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Argovie	3	3'245'452.75
Berne	20 ¹	39'846'194.90
Bâle-Campagne	2	7'000'000.00
Fribourg	3 ²	6'299'761.00
Genève	5	1'664'605.21
Neuchâtel	2	2'060'087.25
Saint-Gall	1	400'000.00
Soleure	1 ³	6'742'889.60
Schwytz	1 ⁴	268'462.15
Vaud	37	32'527'923.53
Valais	261 ⁵	182'480'435.75
Zoug	2	1'039'236.80
Zurich	7	3'455'743.19
Total	345	287'030'792.13

¹Un marché d'un montant de CHF 553'817.95 est allé à un consortium avec une participation valaisanne de 35%. En outre, une entreprise zürichoise a participé à ce marché à hauteur de 8%. Par ailleurs, il y a eu une participation valaisanne de 5% dans un marché d'un montant de CHF 1'652'817.85. Il y a aussi eu une participation valaisanne de 35% pour un marché d'un montant de CHF 7'475'671.55. Là aussi, une entreprise zürichoise a participé à ce marché à hauteur de 8%. Finalement, un marché d'un montant de CHF 3'536'183.45 est allé à un consortium dans lequel participaient une entreprise zürichoise à hauteur de 5% et une entreprise de Bâle-campagne à hauteur de 11%.

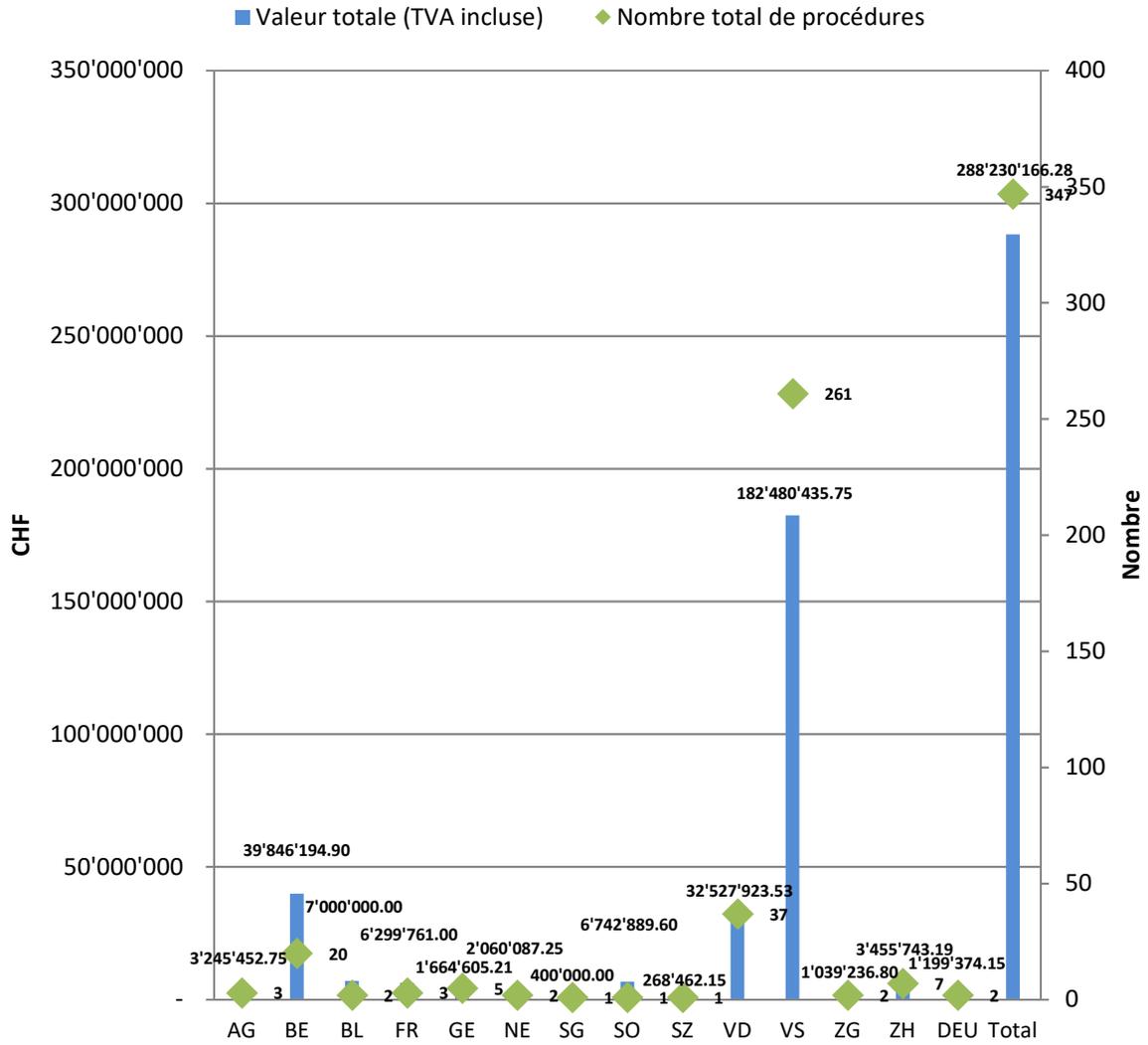
²Un marché d'un montant de CHF 2'225'201.00 est allé à un consortium avec une participation vaudoise de 50%.

³Ce marché est allé à un consortium avec une participation valaisanne de 38%. Des entreprises du Tessin et de Berne ont également participé à hauteur de 18% chacune.

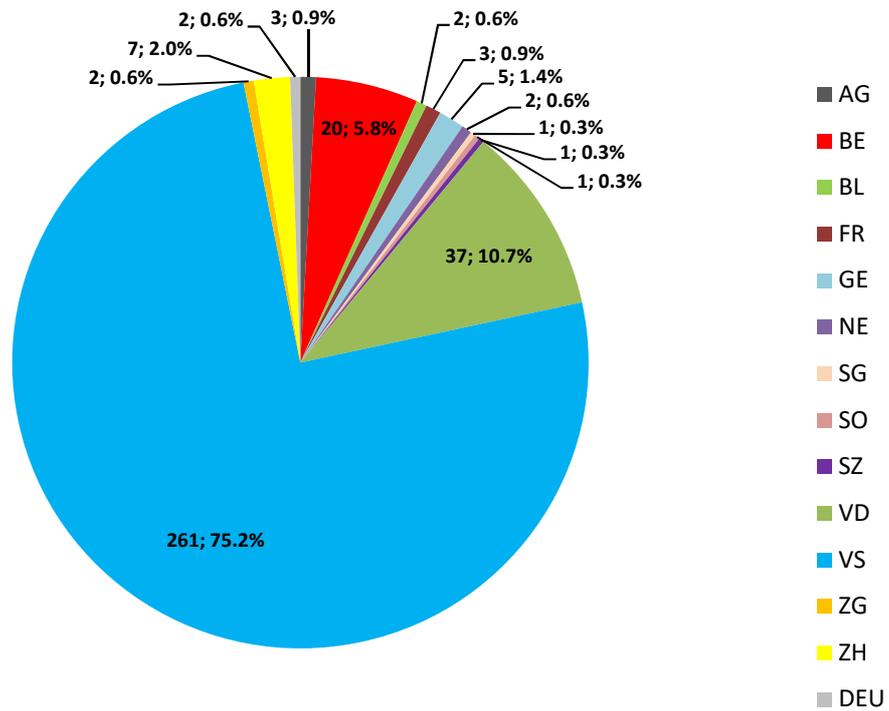
⁴Ce marché est allé à un consortium avec une participation hongroise de 20%.

⁵Un marché d'un montant de CHF 162'414.10 est allé à un consortium avec une participation vaudoise de 10%.

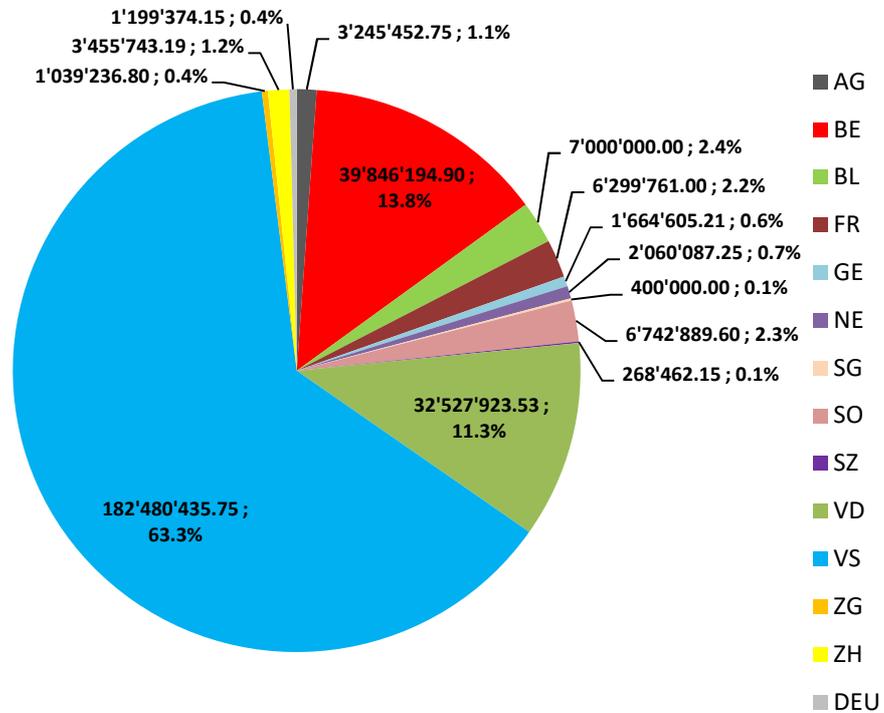
Graphique 21: domaine des accords internationaux - répartition selon la provenance des adjudicataires



Graphique 22: domaine des accords internationaux - nombre total de procédures



Graphique 23: domaine des accords internationaux - valeurs totales en CHF (TVA incluse)

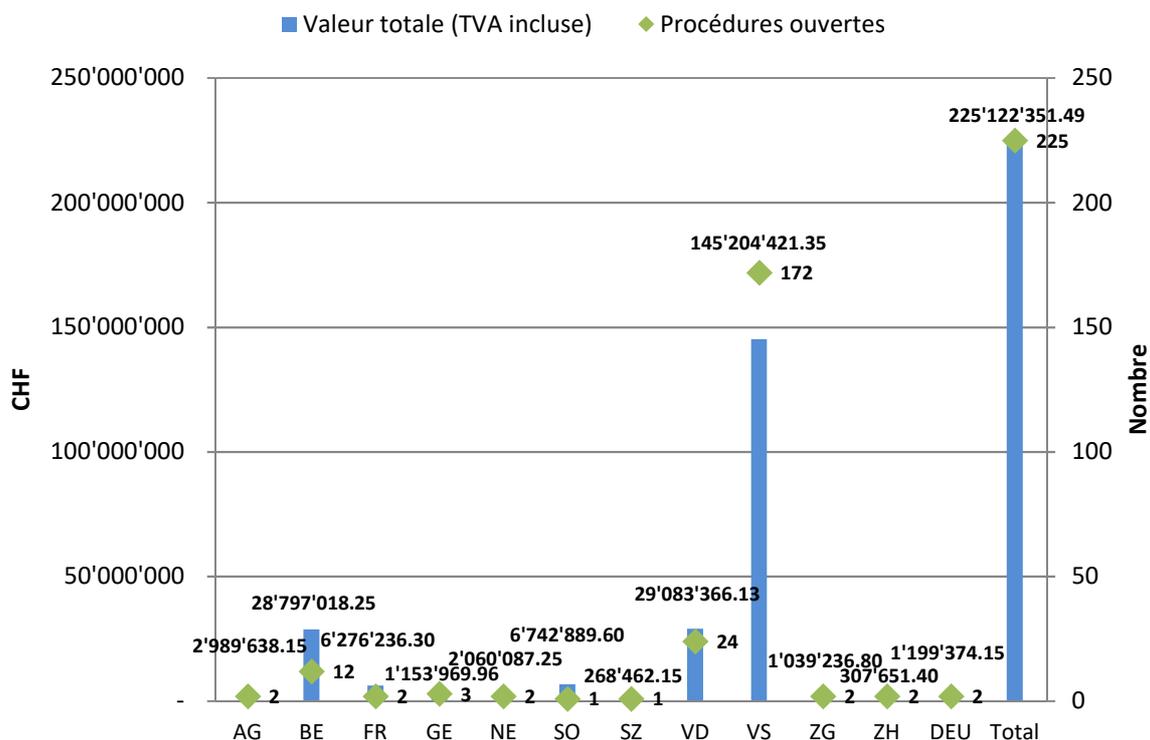


Les tableaux et graphiques ci-après, incluant aussi le domaine des accords internationaux, permettent d'avoir un aperçu détaillé de la provenance des adjudicataires nationaux et étrangers en ce qui concerne les types de procédures utilisées ainsi que les types de marchés.

Procédures ouvertes:

Suisse et Allemagne	Procédures ouvertes	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Argovie	2	2				2'989'638.15
Berne	12	6	2	2	2	28'797'018.25
Fribourg	2	1	1			6'276'236.30
Genève	3		1		2	1'153'969.96
Neuchâtel	2	2				2'060'087.25
Soleure	1			1		6'742'889.60
Schwyz	1	1				268'462.15
Vaud	24	6	14		4	29'083'366.13
Valais	172	42	105	8	17	145'204'421.35
Zoug	2				2	1'039'236.80
Zürich	2		2			307'651.40
Allemagne	2	1			1	1'199'374.15
Total	225	61	125	11	28	225'122'351.49

Graphique 24: domaine des accords internationaux - procédures ouvertes



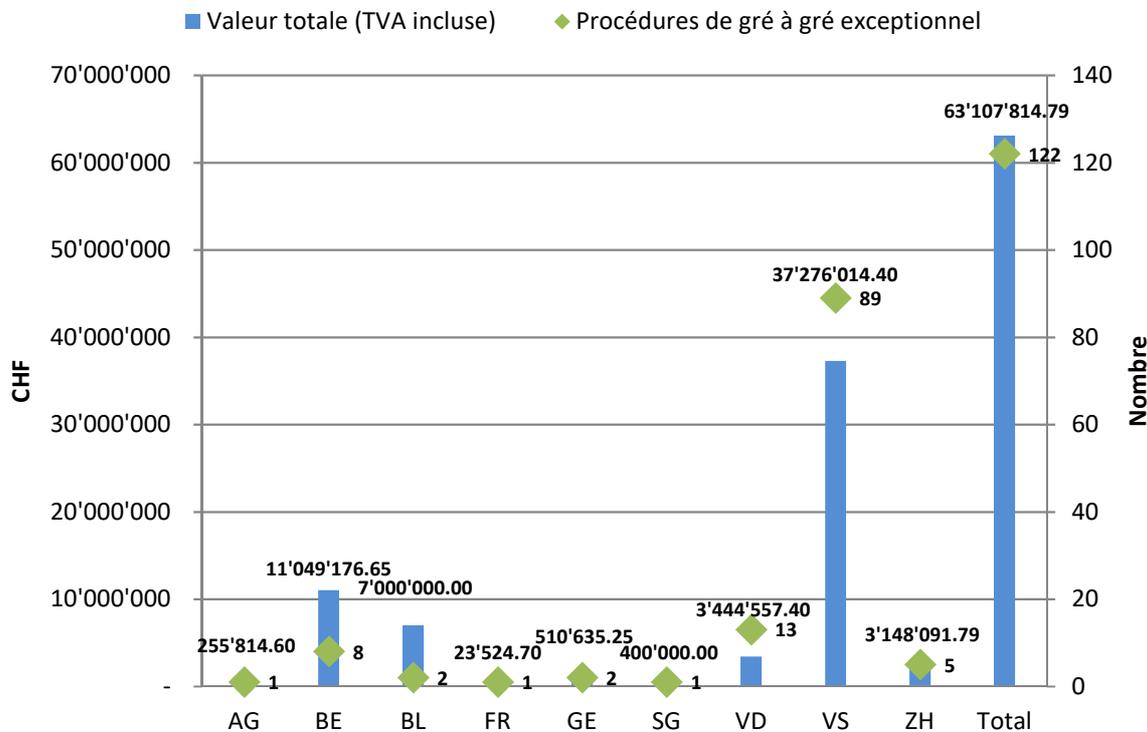
Sur un total de 225 procédures passées en procédure ouverte, 172 marchés ont été adjudés à des entreprises valaisannes. 24 marchés sont allés à des entreprises vaudoises, douze à des entreprises bernoises, trois à des entreprises genevoises. Des entreprises d'Argovie, de Fribourg, de Neuchâtel, de Zoug, de Zurich et d'Allemagne ont obtenu deux marchés. Une entreprise de Soleure et une entreprise de Schwytz ont reçu chacune un marché. Sur un total de CHF 225'122'351.49, CHF 79'917'930.14 sont allées à des entreprises hors canton et à des entreprises en Allemagne.

Procédures de gré à gré exceptionnel:

Suisse	Procédures de gré à gré exceptionnel	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Argovie	1 ^{1xf}		1 ^{1xf}			255'814.60
Berne	8 ^{8xf}	1 ^{1xf}	1 ^{1xf}	4 ^{4xf}	2 ^{2xf}	11'049'176.65
Bâle-Campagne	2 ^{2xc}				2 ^{2xc}	7'000'000.00
Fribourg	1 ^{1xf}		1 ^{1xf}			23'524.70
Genève	2 ^{2xf}		2 ^{2xf}			510'635.25
Saint-Gall	1 ^{1xc}			1 ^{1xc}		400'000.00
Vaud	13 ^{1xc,12xf}		4 ^{4xf}	6 ^{1xc,5xf}	3 ^{3xf}	3'444'557.40
Valais	89 8xa,10xb,8xc,3xe,58xf,1xg,1xk	17 17xf	25 24xf,1xk	44 8xa,10xb,8xc,3xe,14xf,1xg	3 3xf	37'276'014.40
Zurich	5 ^{1xc,1xd,3xf}			4 ^{1xc,1xd,2xf}	1 ^{1xf}	3'148'091.79
Total	122	18	34	59	11	63'107'814.79

Explications concernant les chiffres et les lettres figurant en exposant: il s'agit ici du nombre respectif des motifs invoqués en application de l'art. 13, al. 1 LcAIMP

Graphique 25: domaine des accords internationaux - procédures de gré à gré exceptionnel

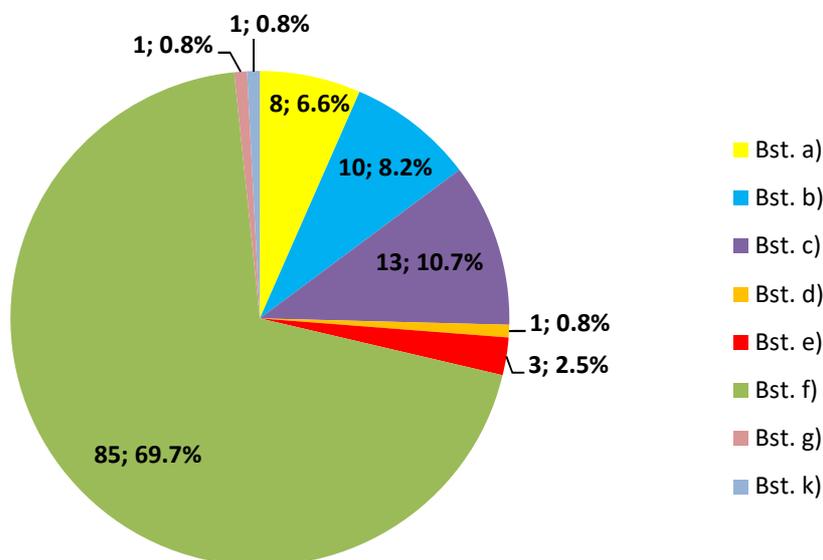


En ce qui concerne la procédure de gré à gré exceptionnel, sur un total de 122 marchés 89 ont été adjugés à des entreprises valaisannes. 13 marchés sont allés à des entreprises vaudoises,

huit à des entreprises bernoises, cinq à des entreprises zurichoises. Deux marchés ont été obtenus par des entreprises genevoises ainsi que 2 marchés par des entreprises de Bâle-Campagne. De même, une entreprise d'Argovie, une entreprise de Fribourg et une entreprise de Saint-Gall ont reçu chacune un marché. Sur un total de CHF 63'107'814.79, CHF 37'276'014.40 sont revenus à des entreprises valaisannes. CHF 25'831'800.39 sont allés à des entreprises hors canton.

Ici aussi, le graphique ci-après permet en complément de mettre en évidence le nombre total des motivations fondées sur l'art. 13, al. 1 LcAIMP:

Graphique 26: domaine des accords internationaux - aperçu du nombre des motifs selon l'art. 13 al. 1 LcAIMP



Art. 13 al. 1 LcAIMP	Lit.	Contenu de la disposition
Un marché peut être passé directement et sans appel d'offres si l'une des conditions suivantes est remplie:	a)	aucune offre n'a été présentée dans le cadre d'une procédure ouverte, sélective ou sur invitation ou aucun soumissionnaire ne remplit les critères d'aptitude;
	b)	toutes les offres présentées dans le cadre d'une procédure ouverte, sélective ou sur invitation ont été concertées ou ne satisfont pas aux exigences essentielles de l'appel d'offres;
	c)	un seul soumissionnaire entre en considération en raison des particularités techniques ou artistiques du marché ou pour des motifs relevant du droit de la propriété intellectuelle et aucune alternative convenable n'existe;

	d)	le marché est si urgent en raison d'événements imprévisibles qu'aucune procédure ouverte, sélective ou sur invitation ne peut être introduite;
	e)	des événements imprévisibles font qu'il est nécessaire, pour achever ou compléter un travail de construction adjudgé sous le régime de la libre concurrence, que des prestations supplémentaires soient fournies et que la séparation du marché initial causerait des difficultés importantes à l'adjudicateur pour des raisons techniques ou économiques. La valeur des prestations supplémentaires ne dépassera pas la moitié de la valeur du marché initial;
	f)	des prestations pour remplacer, compléter ou accroître des prestations déjà fournies doivent être adjudgées au soumissionnaire initial car des prestations qui ne sont pas interchangeables avec le matériel ou les services existants sont garanties uniquement par ce moyen;
	g)	l'adjudicateur se procure de nouveaux biens (prototypes) ou de nouvelles prestations de service qui sont découvertes ou développées à sa demande dans le cadre d'un marché de recherche, d'essai, d'étude, d'innovation ou de nouveaux projets;
	k)	l'accomplissement du contrat par le mandataire n'est objectivement plus réalisable.